

**APPEL A SEMINAIRES
2020
Vague 3**



1/ CONTEXTE

La MSH Paris-Saclay soutient des projets de recherches interdisciplinaires et interinstitutionnels, qui s'intéressent à des objets transversaux relevant du champ des sciences humaines et sociales.

L'objectif est de promouvoir le développement de nouveaux objets de recherche, le renforcement de programmes interdisciplinaires en cours de lancement ou, de façon plus ponctuelle, le soutien d'événements scientifiques qui pourraient rassembler au moins deux institutions investies dans les SHS au sein du campus de Paris-Saclay.

2/ ORIENTATIONS DE L'APPEL A SEMINAIRE 2020

Dans le cadre de sa programmation scientifique, la MSH Paris-Saclay a décidé d'accompagner la mise en place de séminaires organisés par des chercheurs et enseignants-chercheurs (post-doctorants, docteurs, universitaires ou chercheurs de grands établissements de recherche) du périmètre.

Les séminaires doivent au moins comporter quatre séances et fédérer une communauté scientifique sur un même sujet novateur. L'accent sera donc mis sur des séminaires innovants, dont les objets et thématiques s'inscrivent dans les axes de recherche de la MSH Paris-Saclay.

Sont concernés deux types de séminaires :

- Les séminaires regroupant plusieurs disciplines issues des SHS ;
- Les séminaires qui promeuvent l'interdisciplinarité entre les SHS et les autres sciences.

Les séminaires peuvent se tenir dans les locaux de la MSH Paris-Saclay ou bien au sein des laboratoires ou partenaires impliqués.

En tant qu'Unité de Service et de Recherche (USR), la MSH Paris-Saclay accompagnera l'organisation de ces séminaires en fonction de leurs besoins et s'adaptera à leurs spécificités. L'accompagnement pourra concerner les volets communication, organisation, logistique, *catering*, diffusion, valorisation, etc.

Il est précisé que la MSH Paris-Saclay se chargera de la création des outils de communication graphique liés au séminaire, afin de répondre aux besoins de ses tutelles.

Chaque séminaire bénéficiera d'un soutien limité à 4 000 €.

3/ CONDITIONS DE CANDIDATURE

- La proposition de séminaire doit contenir un programme au moins prévisionnel ;
- Le séminaire doit être inter/pluridisciplinaire ;
- Le projet doit être soutenu au moins par deux porteurs d'institutions et/ou de disciplines différentes. L'un au moins des porteurs doit être chercheur en SHS et mener ses travaux dans l'un des établissements, unités ou laboratoires de Paris-Saclay. Les projets qui impliquent plusieurs établissements du périmètre seront priorisés ;
- Les séminaires doivent se terminer au plus tard le 30/06/2021 ;
- Les fonds pour votre projet de séminaire sont utilisables jusqu'à la date de la dernière séance programmée dans votre dossier de candidature. Toute demande de dérogation (ex : ajout d'une séance et/ou dépense liée à la valorisation éditoriale du séminaire) devra faire l'objet d'une demande à Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay : yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr. De plus, tous les supports de valorisation et de communication devront comporter la mention : « avec le soutien de la MSH Paris-Saclay » pour les documents en langue française et « with the support of MSH Paris-Saclay » pour les documents en langue anglaise. En outre, ces documents devront faire apparaître le logo de la MSH Paris-Saclay.

4/ MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats doivent compléter le formulaire de soumission joint en annexe.

Le dossier est à transmettre par voie électronique uniquement, en format pdf, selon le calendrier précisé ci-après, à l'adresse suivante :

aap@msh-paris-saclay.fr

Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures après la date limite de retour des dossiers. Passé ce délai, si vous n'avez reçu aucun accusé de réception, veuillez contacter au plus vite Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay : yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr.

Tout dossier incomplet et hors délais sera refusé.

5/ MODALITES D'EVALUATION DES SEMINAIRES

Les propositions seront évaluées par la Direction de la MSH Paris-Saclay.

6/ RESULTATS

La liste des séminaires retenus sera publiée sur le site Internet de la MSH Paris-Saclay (www.msh-paris-saclay.fr) selon le calendrier précisé ci-dessous.

Les lauréats recevront également un courrier électronique de la MSH Paris-Saclay officialisant leur sélection.

7/ CALENDRIER 2020 - VAGUE 3

Date limite de dépôt des dossiers :15 novembre 2020

Date de publication des résultats : 15 décembre 2020

Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay : yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr.